

Réduction des risques de catastrophe et mobilité

Patrice Quesada

Nous nous trouvons confrontés à une relation complexe entre mobilité, risque et catastrophes. En s'enfuyant les personnes peuvent sauver leur vie et parfois aussi sauver certains de leurs biens, mais elles risquent également de s'exposer à de nouveaux risques, par exemple lorsqu'elles se retrouvent à vivre dans des abris surpeuplés. En même temps, être privé de la possibilité de se déplacer dans des circonstances extrêmes représente en soi une cause majeure de vulnérabilité. Il apparaît également que la mobilité puisse être utilisée comme stratégie de prévention ; la migration à la recherche de travail, par exemple, peut contribuer à diversifier les revenus d'un foyer et renforcer ainsi sa résilience face à une catastrophe.

Toutefois, peu d'attention a été consacrée jusqu'ici à la complexité du rôle de la mobilité humaine en tant que possibilité pour ouvrir de nouvelles perspectives

de moyens d'existence ainsi qu'en tant que moteur de vulnérabilité et de risque. Dans ce contexte, comment pouvons-nous nous assurer que nous n'investissons pas uniquement dans des réponses humanitaires réactives mais que nous nous efforçons également de diminuer et même d'éviter la migration forcée grâce à des mesures de réduction des risques de catastrophe ?

Une étape essentielle en vue d'avancer les mesures de réduction des risques au niveau local consiste à définir des indicateurs de vulnérabilité et de résilience basés sur la mobilité susceptibles de contribuer à mesurer et réduire les pertes humaines et économiques qui sont la conséquence des catastrophes. Au cours de ce processus d'identification des indicateurs liés aux risques et à la mobilité un certain nombre de questions ont émergé qui nécessiteront une attention particulière de la part des spécialistes de la réduction

des risques de catastrophe dans les décennies à venir. Parmi ces questions se trouvent les suivantes :

- Gérer les processus d'urbanisation, et en particulier les mouvements de population des campagnes vers les villes, de manière à éviter la création de nouveaux risques.
- Faciliter et gérer la migration d'un milieu rural vers un autre milieu rural afin de renforcer les moyens d'existence et permettre une gestion durable des écosystèmes fragiles (ex : communautés de bergers nomades).
- Identifier les pratiques les plus favorables pour améliorer les efforts de réinstallation planifiée en vue de réduire l'exposition aux risques naturels et au changement environnemental (ex : dans le cas de communautés appartenant à des petits États insulaires en développement).
- Améliorer l'assistance et la protection des populations vulnérables (ex : migrants en situation de crise et populations prises au piège).

Le Cadre d'action d'Hyogo est le principal cadre international de réduction des risques.¹ Les négociations destinées à l'élaboration du cadre qui doit lui succéder en 2015, fournissent une excellente impulsion pour développer des outils permettant de tenir compte des coûts et des bénéfices socioéconomiques de la mobilité d'un point de vue de la réduction des risques et également pour veiller à ce que la mobilité soit reconnue comme une composante essentielle du discours sur la réduction des risques de catastrophe.

Patrice Quesada pquesada@iom.int est Spécialiste de la transition et du rétablissement à l'Organisation internationale pour les migrations www.iom.int

Cet article a été préparé par l'Organisation internationale pour les migrations en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. Pour plus d'information sur le travail de l'OIM dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, veuillez consulter : www.iom.int/cms/drr-compendium

1. www.un-documents.net/hfa.htm